

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 15 MAI 1844.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Jacques Knoedgen.*

---

MESSIEURS ,

L'impétrant a vu le jour à Hohr (duché de Nassau), en 1798; il est arrivé en Belgique en 1823, et dès cette époque il a établi à Chokier une fabrique de pipes dans laquelle il emploie un grand nombre d'ouvriers.

Le sieur Knoedgen a une sœur établie et mariée à Chokier et, à l'époque de sa requête, il se proposait d'épouser une demoiselle de cette commune.

Les renseignements reçus sur le compte du pétitionnaire lui sont très favorables, et les autorités appuient sa demande.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**J. MAERTENS.**